

CHRONIQUE DU GREFFE

La décision de la semaine

semaine du : 23 au 27 février 2015					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
8872	Syndicat des employées et employés de soutien (CSN) -et- CÉGEP de Chicoutimi	1320	Charles Turmel	Congédiement - Manœuvre - Quart de travail de soir - Peu de surveillance possible par le supérieur immédiat - Utilisation du matériel informatique inappropriée - Fréquentation des bureaux qui ne faisaient pas partie de sa routine de travail - Avertissement et suspension de 10 jours - Attentes claires de la part du supérieur immédiat - Récidive de la salariée - Preuve vidéo - vol de temps - Lien de confiance	Grief rejeté